

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département du Doubs

Canton de Bethoncourt

COMMUNE DE NOMMAY

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOMMAY**

**Du 15 septembre 2025**

Convocation	Affichage liste des délibérations	Membres en exercice	Postes vacants	Présents	Absents	Procurations	Votants
10/09/2025	16/09/2025	16	3	15	0	1	16

L'an deux mille vingt-cinq, **le quinze septembre à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué et présidé par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi. Les membres se sont réunis à la Foyothèque sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, Thierry BOILLOT.

Présents : Thierry BOILLOT, Thierry THEVENOT, Rachel BULMÉ, Jean WILK, Béatrice DUFOUR, Philippe MEILLET, Françoise CIRET, Sophie FAIVRE, Didier FRICHET, Christiane MEHRENBARGER, Marielle JORDHERY, Elodie LAURENT, Emmanuel COHN, Jean-Michel GRANDJEAN, Cédric VUILLEMOT.

Procurations :

Conseillers municipaux	Ayant donné pouvoir à
Bernard CRANNEY	Thierry THEVENOT

Assistait à la séance : Monsieur Emmanuel KORNPORST, secrétaire de Mairie

Après avoir procédé à l'appel du Conseil Municipal, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, **Elodie LAURENT** ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21/08/2025.
2. Prêt Caisse Epargne « Travaux rénovation du parc communal d'éclairage public ».
3. Subventions 2025 aux associations (attribution n°2).
4. Questions et informations diverses.

**La séance a été déclarée ouverte à 18h30**

**QUESTION N°2025-31 :**

➤ **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21/08/2025**

Le compte-rendu de la séance du 21/08/2025 est approuvé :  
à **L'UNANIMITE**

COMMUNE DE NOMMAY

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 septembre 2025

**DELIBERATION N°2025-32**

**OBJET : Prêt Caisse d'Epargne : 145 000 € - Financement travaux – Rénovation du parc communal d'éclairage public**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer l'objet :  
« **Rénovation du parc communal d'éclairage public** »,

Il est opportun de recourir à un emprunt.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean WILK, adjoint délégué aux finances ;

Monsieur Jean WILK fait part au Conseil Municipal des différentes propositions.

Monsieur l'Adjoint aux Finances propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 145 000 €
- Durée : 180 mois, soit 15 ans
- Taux fixe de : 3.30 %
- Montant de l'échéance trimestrielle fixe : 3 073,69 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'Adjoint aux Finances, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à : **L'UNANIMITÉ**

- De solliciter la Caisse d'Epargne pour l'attribution d'un prêt d'un montant de 145 000 €
- De donner son accord pour les conditions de prêt sus énoncées
- D'approuver le tableau d'amortissement ci-annexé
- D'inscrire chaque année en dépenses obligatoires au budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances,
- De donner l'autorisation à Monsieur le Maire : à réaliser l'emprunt, à signer le contrat de prêt avec l'établissement prêteur, à accepter toutes les conditions de remboursement qui y sont afférées.

---

**DELIBERATION N°2025-33**

**OBJET : Subventions 2025 aux associations - Attribution N°2.**

Suite à la réception tardive de nouveaux dossiers de demande de subvention, Monsieur le Maire propose de faire suite à la délibération 2025-28 et d'allouer les subventions suivantes aux associations listées dans le tableau ci-dessous.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean WILK, Adjoint aux finances.

<b>SUBVENTIONS 2025</b>	
<b>Associations de Nommay</b>	
1 000 Pas pour Robin	50 €
A Point Nommay	50 €
La Nommaysienne	920 €
Ze Sérial Tricheur Social Club (ZSTSC)	110 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 €</b>

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'Adjoint aux finances et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote les subventions citées ci-dessus.

Cette DECISION est adoptée à : **L'UNANIMITÉ**

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ **Thierry THEVENOT :**

- Informe faire avec l'entreprise Colas le 16/9 un tour de terrain des petits travaux à réceptionner ou en cours de réalisation.
- Programme prochainement une réunion du Comité Forêt pour établir le plan de travail de l'année à venir concernant les coupes de bois (sans doute 3 parcelles).
- Indique que l'agencement de la nouvelle zone 'Ecole de dehors' sera réalisée en interne (élus et Service Technique).

### ➤ **Philippe MEILLET:**

- Signale des marquages au sol et des panneaux de signalisation devenus vétustes.
- \* *T.THEVENOT rappelle que nous avons signé une convention avec la société Foyenne "T1" et que la remise en état de la signalisation est en cours.*
- Rapporte des remarques sur des végétations envahissantes à l'arrière de la distillerie et au carrefour rue F.Bataille/ rue sur la Tour.
- \* *E.KORNPROBST en prend note et fera le nécessaire auprès du Service technique.*

### ➤ **Christiane MEHREBERGER :**

- Revient sur le problème d'un chien 'impressionnant' non tenu en laisse lors des déplacements avec son maître secteur Lambert et aux abords de l'école.
- \* *Monsieur le Maire indique que ce sujet a déjà été pris en compte par A.MOUQUAND, le maître a été contacté, le sujet va se régler. Il propose aux élus l'édition d'un arrêté municipal imposant la tenue en laisse sur le domaine public.*

### ➤ **Jean-Michel GRANDJEAN :**

- Revient également sur un autre cas similaire d'un chien 'non rassurant' vu sur Nommay, Vieux-Charmont et Montbéliard.
- Indique toujours attendre une action des Gardes-nature au sujet des chats errants rue Sous le Coteau.
- \* *S.FAIVRE a bien procédé au signalement dans ce secteur. Sujet en cours.*

### ➤ **Sophie FAIVRE :**

- Informe que le CCINO ne tiendra pas de stand à La Rayotte comme initialement prévu, faute de matériels (vélos).
- Indique la diffusion du "planning Rayotte" et l'attribution des différentes missions à nos bénévoles et associations participantes. Rendez-vous à 7H30 les samedi et dimanche.
- Revient sur la 40ème édition du LION. T.THEVENOT participe aux réunions de préparation, toujours des attentes ! (sécurité, circulation, ravitaillement...)
- Annonce la création d'une nouvelle association sur Nommay qui proposera du Théâtre : "A Point Nommay".

### ➤ **Béatrice DUFOUR :**

- Rappelle que le 16/09 à La Foyothèque est programmé le 'Tribunal animal' et aussi la reprise des ateliers 'tricot & crochet'
- Indique la tenue de la réunion du Comité Façades le 24/09 à 18h.
- Pose la question sur l'entretien des abords du bâtiment Habitat25 rue Sous le Coteau, car la haie qui longe le parking du lavoir gêne la visibilité.
- \* *E. KORNPROBST se charge de se renseigner.*

### ➤ **Emmanuel COHN :**

- Indique que la taille des haies est insuffisante dans certains points du village et perturbe le cheminement des piétons (rue de la Chapelle), la visibilité aux abords de certaines intersections, et la distribution des documents et courriers de La Poste et des élus.
- \* *E.KORNPROBST va faire un point de ces sujets avec A.MOUQUAND, des interventions auprès des administrés concernés seront réalisées.*

### ➤ **Françoise CIRET :**

- Revient sur le bon fonctionnement du Comité des Fêtes avec 20 adhérent(e)s et fait un bilan très positif de la participation de ses bénévoles toujours présents !

- Donne rendez-vous à La Rayotte avec ses stands pour petits et grands et la tenue de la buvette.
- Assurera durant le LION les points de rafraîchissement et de ravitaillement au niveau de la Mairie.

➤ **Rachel BULMÉ :**

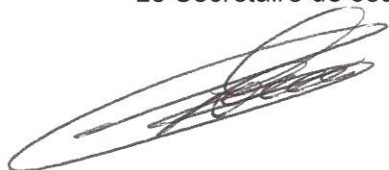
- Signale 2 regards bouchés rue des Rampeux.
- \* *E. KORNPORBST en prend note pour le Service technique.*
- Revient sur la rentrée scolaire qui s'est très bien déroulée. Mme SANDOZ l'institutrice de la nouvelle classe est très contente. Le Périscolaire est complet !
- Rappelle la prochaine réunion du CCAS le 22/09 à 10h30 pour définir essentiellement les préparatifs d'Octobre Rose.
- Demande un entretien du chemin reliant les Hautes Versenes et la rue des Vosges.
- \* *E. KORNPORBST en prend note pour le Service technique.*
- Témoigne du mécontentement des administrés en partie haute de la rue sous le Coteau durant le bref épisode 'inondations' les 26 et 27/08.
- \* *Monsieur le Maire indique avoir communiqué sur le sujet, un point sera réalisé sur place pour revoir l'entretien des caniveaux et les solutions possibles à engager à nouveau (récidive à 2023).*
- Alerte sur des stationnement dangereux en bas de la rue du Mont Gargot et en bas de la rue Pergaud.
- \* *E. KORNPORBST va à nouveau voir ces sujets déjà évoqués avec A. MOUQUAND*

➤ **Pour terminer ce tour de table, quelques informations de Monsieur le Maire :**

- Témoigne de la reconnaissance de Pierre SCHMITT pour tous les signes de sympathie et de soutien apportés lors du décès trop rapide de son épouse Elisabeth.
- Confirme la prise de poste de Aurore SCHMITT à l'accueil de la Mairie et de Aline NOIR en tant qu'ATSEM en remplacement de Morgane MOREIRA DA SILVA (arrêt maladie).
- Indique la fin des travaux de signalisation de la part de l'Entreprise RPS aux abords de l'école avant la rentrée scolaire.
- Revient sur les détails du plan de financement de l'opération globale de travaux d'éclairage public, nouveaux luminaires LED (délibération du 16/12/24) avec la prise en compte des derniers avenants et affinements techniques proposés par Citeos/Baumgartner : Evaluation des travaux = 264 168 TTC subventionné à hauteur de 50 000 € (fond de concours PMA) et de 62 125 € (aide SYDED par luminaire). Début des travaux proposé par CITEOS/BAUMGARTNER : courant novembre 2025.
- Informe d'une nouvelle initiative avec PMA : cueillette de pommes avec la Banque Alimentaire effectuée le 10/09 au Verger de l'école (côté rue F.Bataille) avec 242 kg de pommes récoltées.
- Rappelle la tenue de la réunion publique le 17/09 proposée par Néolia au sujet du projet de lotissement privé "Le Clos de la Chapelle".
- Indique le succès des réservations en Mairie pour le repas de La Rayotte. Une belle édition en perspective si la météo sera avec nous !
- Informe de la présence de nids de frelons asiatiques sur notre commune (3 nids détruits en 2 semaines !) et rappelle qu'il faut impérativement les signaler et les faire détruire par une entreprise spécialisée. Il faut que les administrés soient conscients de la gravité de la situation. Une aide de 50€ est allouée par le Fredon pour chaque particulier victime de ce fléau et à l'initiative de sa destruction.
- Signale que notre véhicule Maxity est tombé en panne (éléments de transmission) à la Compostière vendredi. Nous aurons un véhicule de location en attendant la réparation.

**Séance levée à 20h00**

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,  
Thierry BOILLOT



COMMUNE DE NOMMAY

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 septembre 2025